

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du vendredi 23 avril 2021



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Errance et lassitude au lieu de clarté et détermination semblent rythmer les multiples idées qui sont disséminées via les médias ou lors des audiences pour tenter de juguler la crise sanitaire et ses nombreux impacts. Une obstination du coûte que coûte ou peut être des doigts croisés mais toujours à moyens plus ou moins constants pour la scolarité des élèves de l'école publique. Le Premier ministre disait hier qu'il y a une baisse réelle de la situation virale mais que nous devons rester vigilants, lucides et mobilisés. Nous ne voyons que trop ce jusqu'au-boutisme qui s'accroche à l'arrivée des beaux jours.

Les dispositifs numériques prêts, nous verrons, cela devait être le cas il y a déjà trois semaines. Néanmoins, gageons que l'ouverture des classes du premier degré allègera déjà les flux numériques. Un cas, une classe fermée c'est autant d'organisations toujours urgentes pour la communauté éducative à mettre en place et un accompagnement des enfants sur les aspects émotionnel, familial et scolaire. Nous assistons à une gestion de crise peu anticipée et qui se fait toujours en premier lieu sur les étudiants, sur les lycéens et maintenant sur les élèves de 4^e et de 3^e dans les départements les plus touchés. Ce n'est pas ce que l'on peut appeler un signal des plus positifs. Et certes si l'ambition du déploiement massif d'une volonté de dépistage est nécessaire et louable, les autotests proposés aux lycéens et possiblement aux adolescents nous laissent dubitatifs. La précaution par un geste invasif et qui doit être régulier ne doit pas devenir une pression supplémentaire exercée sur les jeunes qui ne seraient pas volontaires. Pourquoi ne pas s'être tourner vers les tests salivaires ? les avis rendus par l'Académie de médecine sont assez éclairants sur la moindre efficacité de ce type de dépistage. La supervision d'un adulte est nécessaire mais pour la FCPE c'est clair, il s'agit bien d'un personnel de santé à même de répondre aux doutes ou aux craintes, à sécuriser dans le geste, expliquer sereinement la démarche dans un lieu dédié de l'établissement, aux jeunes et à leurs familles. Car vous le savez comme nous, en cas de test positif, ils et elles auront à faire un autre prélèvement nasal et là par un professionnel de santé pour analyse en laboratoire. Un maintien du protocole strict, au vu de la situation épidémique la question ne se pose pas, néanmoins l'adaptabilité locale de celui-ci, notamment dans la mise en place des demi-jauges joue grandement des tours à une uniformité de l'effort national. Et nous le répétons, l'adaptabilité locale joue un rôle prépondérant dans l'accroissement des inégalités socio-scolaires, comme dans l'incompréhension des familles.

Il est demandé beaucoup d'adaptations aux enfants et aux jeunes. Moins de liberté, moins de contacts sociaux, moins de sports collectifs d'intérieur, d'activités artistiques ou culturelles en tout genre, moins de mixité. Et les plus âgés d'entre eux sont nombreux à connaître depuis maintenant 15 mois une scolarité en demi-jauge et forcé des enseignements eux-mêmes affectés par ce dispositif. Car la continuité pédagogique, c'est très relatif, on ne peut pas vraiment parler d'enseignement à distance sur les temps à la maison et le travail personnel sur des enseignements pas toujours bien assimilés et sans toujours d'accompagnement personnalisé qui puisse être mis en place non plus. Et à ce jour, aucun geste n'a été fait vers la communauté éducative qui demande depuis le début de la crise d'aménager les programmes sur cette année désormais presque finie et sur l'année qui vient. Un tel aménagement ne nuira en rien aux diplômés mais prendra justement en compte que beaucoup d'élèves ont eu une scolarité en dentelle, nonobstant l'engagement des personnels éducatifs. Mathématiquement une année pleine d'enseignement en présence ne fait pas une demi-année d'enseignement en présence. Pour le bac, deux épreuves sont maintenues, mais là encore la demande de neutraliser le grand oral, insuffisamment préparé n'est toujours pas entendue.

Alors certes, nous avons entendu la réponse du recrutement de 5000 remplaçants, mais c'est une avancée bien maigre face au manque de personnel remplaçant déjà existant, comme au manque de

personnels éducatifs, sanitaires et sociaux. Pour la FCPE, c'est évident il faut garder les écoles ouvertes mais comment peut-on imaginer que cela puisse se faire sans objectifs prioritaires et sans accorder des lignes supplémentaires sur des points névralgiques qui ne nuisent pas aux apprentissages des élèves et à leur bien-être et encore moins à leur santé. Il est plus que regrettable pour la FCPE que les cours en plein-air soient seulement encouragés, alors même que cela pourrait représenter un moindre investissement financier auprès des équipes éducatives et des collectivités. Pas de circulaire, pas d'émulation, alors même qu'un tel dispositif permet également d'offrir avec un peu plus de sécurité sanitaire de multiples possibilités d'enseignements. Et nous le savons, notre société devra certainement vivre encore sous le joug du COVID 19 et de ses variants.

Enfin, l'ordre du jour s'y prête, la FCPE tient à souligner en cette instance la situation difficile de Mayotte et l'endeuilement de la communauté éducative. Nous attendons une réponse à notre lettre envoyée à Monsieur le Ministre sur le devenir des élèves de ce jeune rectorat.